

N/REF : 4/06/2026 17H04 C:000003 I:02619
V/REF : AC/C48136
V/Email reçu le Jeudi 04/06/2026 à 17H04

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. OCD
IMMEUBLE : ORCHIDEES -OCD
RUE LOUIS GARIN
.
35760 MONTGERMONT

Rennes, le 10 Juin 2026

Référence Marché: 024054-PBS-005
LOCALISATION : 7 RUE LOUIS GARIN - MME MENARD 06 46 30 25 33 / 02 22 93 18 77
LOGEMENT N° 109216, PORTE N°B11, 1° ÉTAGE, TYPE 3
MOTIF : BAISSSE DE PRESSION SUR L'EAU CHAUDE
Donneur d'ordre : Mme M LEFEUVRE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 08/06
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
COUPURE D'EAU
DÉPOSE REDUCTEUR DE PRESSION
FOURNITURE ET POSE REDUCTEUR DE PRESSION
FOURNITURE ET POSE JOINT ANTI-POLLUTION
REMISE EN EAU
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : LE COMPTE RENDU ENVOYÉ LE 09/06/26 A 10H30 MLEFEUVRE@AIGUILLON.COM

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détrituts (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	PBL185-Rempl.	Réducteur de pression	1	92,62
				92,62
		TOTAL H.T.		92,62
		T.V.A. a 10,00%		9,26
		TOTAL T.T.C.En EURO		<u>101,88</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.